

Réunion du COMITE du 24 Février 2018

HEURE DE DEBUT :	12h15	HEURE DE FIN :	15h00
------------------	--------------	----------------	--------------

MEMBRES DU COMITE	FONCTION AU SEIN DU COMITE	PRESENT
Mickaël ETIEMBLE	président	OUI
Sandrine DESTAILLATS	secrétaire et responsable chiens visiteurs	OUI
Marion CHARTRER-MARIE	trésorière	OUI
Gladys MARTINEZ	responsable communication	non
Valentin MARTINEZ	responsable entretien	OUI
Yane FONT		non
Charlotte VERGNES		OUI
Julie BIAU		OUI
Mélanie YEGRE		OUI
NOMBRE TOTAL DE PRESENTS		7/9

SOMMAIRE

1-	BILAN DU CONCOURS D'OCTOBRE 2017	2
➤	L'organisation	2
➤	Résultat financier du concours :.....	4
2-	CONCOURS 2019.....	5
3-	POINT SELECTIF TROPHEE PAR EQUIPE MAI 2018.....	5
4-	PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE	6
5-	POINT D'AVANCEMENT DES ACTIONS A REALISER SUITE DERNIER COMITE.....	6
➤	Actions de communication :.....	6
➤	Terrain :	7
6-	AUTRES SUJETS : MATERIEL AGILITY ET NOUVELLES NORMES / TARIF DE L'ADHESION AU CLUB POUR LES ANCIENS MONITEURS DU CLUB	7
➤	Matériel d'agility et nouvelles normes:.....	7
➤	Tarif adhésion ancien membre moniteur:.....	8
7-	RAPPELS AUX MONITEURS :.....	8
➤	Précautions à prendre en cas de terrain inadapté	8
➤	Consignes de « savoir-vivre ».....	8
8-	MATERIEL DE SECURITE	8

1- BILAN DU CONCOURS D'OCTOBRE 2017

➤ L'organisation

Pas de problèmes particuliers soulevés

pour mémoire tableau de répartition des tâches pour le concours :

SAMEDI 7 OCTOBRE 2017

<i>LIEU</i>	<i>HORAIRE</i>	<i>ACTIVITE</i>	<i>NOM</i>
ANCIEN CAMPING	8h00 - 10h00	Installation des parcours et des obstacles	MICKAEL
			JULIE
			ARNAUD
		Installation des barrières	CYRIL
			THOMAS
			SANDRINE
		Installation des banderoles	CHARLOTTE
	10h00 – 10h30	Accueil des concurrents	SANDRINE
			COLETTE + LILY
	10h00 - 21h00	Cuisine : préparation des repas, apéro du soir, vaisselle, rangement	YANE
			GENEVIEVE
	10h30- 18h00	Laisses	COLETTE
	10h30- 18h00	Buvette	FRANÇOIS
			SANDRINE
	10h30- 18h00	Commissaire aux concurrents	THOMAS
	10h30- 18h00	Secrétaire de juge	MARION
	10h30- 19h00	Saisie informatique	LILY
	10h30- 19h00	Chronos	VALENTIN
			JEAN-MARC
10h30- 18h00	Hommes de terrain	GLADYS	
		MELANIE	
		ISABELLE	
		CYRIL jusqu'à 13h KARINE à partir de 13h	
18h00 - 19h00	Récompenses / inauguration par le Maire	MICKAEL	
8h00 - 19h00	Responsable concours	MICKAEL	

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017

<i>LIEU</i>	<i>HORAIRE</i>	<i>ACTIVITE</i>	<i>NOM</i>
ANCIEN CAMPING	7h30 - 8h00	Accueil des concurrents	MICKAEL
			SANDRA
	8h00 - 20h00	Préparation des repas, apéro midi, vaisselle, rangement	YANE
			ROMAIN, GISELE et PIERRE
	8h00 - 18h00	Laisses	COLETTE
	8h00 - 18h00	Buvette	FRANÇOIS
			VALERIE (jusqu'à 13h) ÉRIC (à compter de 13h)
	8h00 - 18h00	Commissaire aux concurrents	CHARLOTTE
	8h00 - 18h00	Secrétaire de juge	LILY
	8h00 - 19h00	Saisie informatique	SANDRA
	8h00 - 19h00	Chrono	JEAN-MARC
			JULIE
			ARNAUD
			LAETITIA
			ARIEL
		DIDIER	
	18h30 - 19h30	Récompenses	MICKAEL et GLADYS
	18h00 - 18h30	Rangement des barrières	TOUS LES VOLONTAIRES + MAGALI qui arrivera vers 17h30
	18h00 - 20h30	Chargement des obstacles et Déchargement des obstacles	
Club canin IPAC 81			
ANCIEN CAMPING	19h30 - 21h00	Nettoyage de la salle	MICKAEL
	7h00 - 19h00	Responsable concours	

Et LEA en renfort.

Le comité apprécie que de nouveaux adhérents aient participé, mais globalement le comité est déçu que peu d'adhérents qui ne sont ni moniteurs ni membres du comité ne participent pas plus à l'organisation et l'appui des concours

Pour les prochains concours : Attention bien ramasser tous les éléments du terrain

➤ **Résultat financier du concours :**

Même si le résultat du concours présente un très léger déficit de 21,42€, il faut tenir compte d'achats importants de lots (jouets, etc...) en vue de constituer un stock pour les futurs concours et manifestations. Aussi le résultat réel de cette manifestation est bénéficiaire.

COMPTE DE RÉSULTAT CONCOURS DU 7 ET 8 OCTOBRE 2017					
<u>RECETTES</u>			<u>DÉPENSES</u>		
	montants	remises	nb d'engagements		montants
LYDIA*				JUGES	
Carte bleue					
	1 014,00 €	août	78		
	468,00 €	septembre	36	IMBERT V	241,50 € 2129599
	52,00 €	octobre	4	PRIN D	403,00 € 2129605
*voir les bilans lydia					644,5
sous total	1534		3	SCC	
				07/10/17	53,00 € 2129601
				08/10/17	70,00 € 2129604
					123
CHÈQUES*				COURSES	
	39,00 €	8538938	3	Yane	362,17 € 2129606
	52,00 €	8538934	4	Pierre	11,78 € 2129607
	39,00 €	5021466	3	Marion	77,11 € 2129597
sous total	130			Mélanie (plaid)	19,80 € 2129609
				Charlotte	94,66 € 2129608
					565,52
				vétérinaire	100,00 € 2129610
TOTAL engagements	1664			achat coupes C	15,00 € 2129594
bénéfice buvette	35,00 €			cadeaux juges	80,40 € 2129592
				hôtel	120,00 € 2129611
				remboursements :	
				cb	39,00 €
				chèques	26,00 €
TOTAL	1 699,00 €		123	TOTAL	1713,42
Résultat négatif -14,42					

A noter :

- IPAC 81 a fait un don à l'association CREL (Club de Reconnaissance et d'Entraide aux Lévriers) qui était présente lors du concours.
<https://www.crel.fr/>
- Une adhérente a offert un bon d'achat en cadeau

2- CONCOURS 2019

Les juges sont réservés, il s'agit de :

1^{er} concours de 2019 : **les 2 et 3 MARS 2019 :**

- Ana BELTRAN
- Michel PERAIN

2^{ème} concours de 2019 : **les 5 et 6 OCTOBRE 2019 :**

- Régis DIMEUR
- Philippe JEANCLAUDE

3- POINT SELECTIF TROPHEE PAR EQUIPE MAI 2018

Un mail est envoyé le 02-03-2018 « IPAC 81 - appel au volontariat pour le Sélectif Trophée 2018 qui aura lieu les 19 & 20 Mai 2018 à Baraqueville (12) » afin de proposer aux adhérents d'IPAC 81 de s'inscrire comme bénévoles à cette manifestation :

Bonjour à tous et à toutes,

Notre Coordinatrice Technique Territoriale de la CNEAC et Responsable des Grandes Manifestations : Arlette Cattoen s'est adressée au club IPAC 81 pour organiser le Sélectif Trophée 2018 qui aura lieu les 19 & 20 Mai 2018. la manifestation se déroulera sur le terrain de foot près du lac à BARAQUEVILLE.

Il va sans dire que pour un tel évènement, l'organisation a besoin d'un maximum de volontaires (secrétaires à l'informatique et secrétaires de terrains, chronos, commissaires aux concurrents, hommes/femmes de terrains pour monter, descendre, ramasser les barres, changer les parcours, restauration, etc...)

Afin d'assurer le bon déroulement, de nombreux impératifs sont à respecter pour faire face le plus rapidement possible aux impondérables c'est pour cette raison que nous vous adressons ce mail dès maintenant afin que vous puissiez nous faire part de votre souhait et de vos possibilités d'aide pour ce concours d'Agility.

Pour ce concours qui n'est pas à ST-SULPICE mais à BARAQUEVILLE dans l'Aveyron nous vous proposons les prises en charge suivantes:

- vous pourrez être logés dans une maison prêtée à IPAC 81, ou venir en camping-car si vous le souhaitez
- les repas seront proposés sur place aux bénévoles
- concernant les frais kilométriques : IPAC 81 ne les prendra pas en charge directement mais pourra vous établir "un reçu don" qui permettra d'obtenir une réduction fiscale sur votre déclaration de revenus si vous êtes imposables.

Cet évènement sera un moment de partage et de convivialité non seulement au sein de notre club mais aussi avec les autres clubs présents et leurs bénévoles, et bien sur les 400 ou 500 concurrents ! si vous avez envie de faire partie de l'équipe de bénévoles qui soutiendra cette grande manifestation , je vous invite à vous inscrire sur le lien suivant en saisissant comme nom "IPAC81 + votre nom et votre prénom":

<https://doodle.com/poll/p4zchcv7zarkh8bv>

cette 1ère étape permet de dire si nous sommes bénévoles et sur quel(s) jour(s). Les rôles et les missions de chacun seront vus ultérieurement.

Le comité d'IPAC 81 compte sur vous!

Cordialement

Sandrine DESTAILLATS, secrétaire IPAC 81

Il est prévu un lot d'accueil maxi 2/3€ pour 400 personnes et 600 + bénévoles

Julie va regarder quels goodies elle peut avoir à ce prix.

Pour le club, 2 équipes :

- 1 équipe avec MICKA, THOMAS, GLADYS et DIDIER CLAUSTRE
- MELANIE est dans une autre équipe

L'aide est prévue du vendredi midi au dimanche soir

4- PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Pas d'élection en 2018

Sandrine enverra en pré-lecture les éléments à voir dans l'AG

5- POINT D'AVANCEMENT DES ACTIONS A REALISER SUITE DERNIER COMITE

➤ Actions de communication :

LOGO :

Revoir le logo pour qu'il comprenne :

- un chien qui saute sans obstacle
- avec changement de race
- Orange et bleu turquoise

SURVESTES LOGOTEES IPAC81

- Veste Noire à environ 30€
- brodé devant et imprimé dos

Un devis pour des t-shirt bicolores sera aussi demandé

Il a été décidé lors du comité que les survestes seraient financées par IPAC81 aux moniteurs (restant la propriété d'IPAC en cas de départ d'un moniteur) , mais que les T-shirt seraient à la charge des moniteurs et adhérents et donc leur propriété.

➤ Terrain :

- Suite aux dégâts sur le terrain : Faire un mail pour signaler les dégâts à la mairie
- Demander officiellement un RDV avec l'adjoint

6- AUTRES SUJETS : MATERIEL AGILITY ET NOUVELLES NORMES / TARIF DE L'ADHESION AU CLUB POUR LES ANCIENS MONITEURS DU CLUB

➤ Matériel d'agility et nouvelles normes:

Changement des normes dès 2019

Changer :

- le mur (en mousse)
- le pneu ok jusqu'en 2021
- toutes les haies ne sont pas aux normes

Faire un bilan du matériel à vendre notamment les tunnels qui sont dangereux
Mettre les tunnels des concours sur les terrains mais dans ce cas les faire ranger après chaque entraînement

Avoir 3 tunnels pour les concours

Plutôt de couleurs claires ou transparentes

La chaussette est raccourcie

A acheter :

- 3 Tunnels au moins 2 de 6 mètres
- 1 slalom
- 14 Haies
- Barres de saut de 2 couleurs
- Le mur
- 1 pneu
- Sacs de lestage à décompter
- chaussette

**Faire faire un devis auprès D'ANIMO CONCEPT – reprise du matériel du concours
Ou voir aussi GALICAN**

- Organiser un inventaire du matériel en vue de le vendre, par contre si les tunnels à remplacer sont dangereux, faudra-t-il les vendre quand même ?

➤ Tarif adhésion ancien membre moniteur:

Actuellement il existe un tarif de 30€ pour les moniteurs, 100€ pour l'agility ou 120€ pour l'éducation

Quid des moniteurs qui souhaitent devenir simple adhérent ?

Proposition : accorder durant un certain temps une cotisation annuelle de 65 €

Vote :

Contre 4

Pour 3

Cette proposition n'est pas retenue

Les moniteurs qui souhaitent redevenir des adhérents non moniteurs paieront le tarif adhérent selon leur activité

7- RAPPELS AUX MONITEURS :

➤ Précautions à prendre en cas de terrain inadapté

Le moniteur avant chaque cours devra s'assurer que le terrain sur lequel il souhaite se rendre est adapté : il ne doit pas être glissant, ni favoriser les risques de chute.

➤ Consignes de « savoir-vivre »

- Les chiens ne doivent pas être lâchés, sauf consigne expresse du moniteur
- Un léger retard d'un adhérent à un cours peut être toléré (5 min), mais au-delà, le retard perturbe les autres chiens et donc le bon déroulement du cours

8- MATERIEL DE SECURITE

Prévoir d'acquérir un nécessaire de 1er secours et une couverture de survie